

Règlement de la course – La Garenne en Rose

Samedi 4 octobre 2025

1. Organisation

La course « La Garenne en Rose » est organisée par la section Triathlon de l'**association Olympique Garennois Natation (OGN)**, en partenariat avec la **Ville de La Garenne-Colombes**, dans le cadre d'Octobre Rose.

L'ensemble des **fonds issus des inscriptions** sera reversé à une **association engagée dans la lutte contre le cancer du sein**.

2. L'épreuve

Événement **festif, solidaire et non compétitif**, ouvert à toutes et tous à partir de 18 ans.

- La course n'est **pas labellisée**, et ne donne lieu à **aucun classement officiel**.
- Le parcours prend la forme d'une **boucle de 3,3 km**, tracée en centre-ville.
- Deux formats sont proposés:
 - **Course 10 km** (3 boucles – chronométrage individuel – départ à 19h30)
 - **Marche 3,3 km** (1 boucle – non chronométrée – départ à 20h15)

Des **animations sont prévues sur le village de course**, situé sur la place de la Liberté.

3. Inscriptions

- Les inscriptions se font **en ligne uniquement**, jusqu'au mardi 1 octobre, dans la limite des places disponibles, via le site du prestataire chronométrateur.
- Nombre de participants **limité à 500** :
 - 350 pour la course 10 km
 - 150 pour la marche 3,3 km

4. Tarifs

La participation à l'événement est soumise aux tarifs suivants :

- Course 10 km : 20€
- Marche 3,3 km : 10 €

Ces montants incluent les frais d'inscription, l'accès au village de course, l'encadrement de l'épreuve, ainsi qu'un dossard personnalisé. L'ensemble des fonds collectés est reversé à une association engagée dans la lutte contre le cancer du sein.

5. Dossards

Les dossards sont à retirer :

- Le **vendredi 3 octobre** de 9h00 à 12h00 à la Maire de La Garenne-Colombes
- Le **vendredi 3 octobre** de 14h00 à 19h00 sur la piste d'évolution de la piscine municipale
- Le **samedi 4 octobre** sur la place de la Liberté, **jusqu'à 30 minutes avant le départ de la première épreuve**

Chaque participant devra porter son dossard **de manière visible et sans modification**. Les dossards du 10 km intègrent une **puce ou un QR code de chronométrage**.

Il est fortement recommandé de retirer son dossard avant la course, muni d'une **pièce d'identité**, afin d'éviter tout stress ou retard le jour de l'événement.

6. Chronométrage

- Seuls les participants au **10 km** seront chronométrés
- La marche 3,3 km n'est **pas chronométrée**
- Le chronométrage sera assuré par la société **ADEOCHRONO**

Le temps indiqué est **purement informatif** et n'ouvre **aucun droit à une reconnaissance sportive officielle**.

7. Conditions de participation

- **Âge minimum** requis : 18 ans au jour de l'événement
- Aucun **certificat médical** n'est exigé
- Pour les participants non licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme, il sera nécessaire d'avoir réalisé un **Parcours Prévention Santé (PPS - <https://pps.athle.fr/>)**

Le PPS est une démarche rapide en ligne visant à sensibiliser les coureurs aux risques liés à la pratique sportive.

8. Sécurité

- Présence de **signaleurs tout au long du parcours**
- **Parcours fermé à la circulation** le temps de l'épreuve
- **Équipe de secours présente sur site** pendant toute la durée de l'événement

9. Environnement

Les participants s'engagent à ne **laisser aucun déchet** sur le parcours

10. Assurance et responsabilité

- L'organisateur est **couvert par une assurance responsabilité civile**.
- Il est **fortement recommandé aux non licenciés** de souscrire une **assurance individuelle accident**
- Chaque participant engage sa **propre responsabilité physique** en prenant part à l'épreuve

11. Gestion des données personnelles

Dans le cadre de l'inscription en ligne à l'événement « La Garenne en Rose », des données à caractère personnel sont collectées (nom, prénom, email, date de naissance, etc.). Ces informations sont **nécessaires à la gestion de votre participation** à l'événement (inscription, attribution du dossard, chronométrage, envoi d'informations logistiques).

Le traitement de ces données est réalisé par les prestataires ADEOCHRONO et ADEORUN. Pour en savoir plus sur les traitements réalisés, vous pouvez consulter leurs conditions de vente et mentions légales aux adresses suivantes :

- <https://adeochrono.fr/index.php/mentions-legales/>
- <https://adeorun.com/les-conditions-de-vente>

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, ou de portabilité de ses données. Ces droits peuvent être exercés en contactant directement l'organisateur.

Par ailleurs, des photographes, vidéastes ou autres médias sont susceptibles d'être présents afin de documenter et valoriser l'événement. En vous inscrivant, vous acceptez la possibilité d'apparaître sur des clichés ou captations diffusés à des fins de communication, de promotion ou d'illustration (site internet, réseaux sociaux, presse locale, etc.).

12. Annulation

En cas d'annulation de l'événement à l'initiative du participant, **les fonds collectés resteront acquis** à l'association bénéficiaire.

Toutefois, les participants ayant souscrit à l'**option d'assurance annulation** proposée par le prestataire ADEORUN au moment de l'inscription en ligne **pourront bénéficier d'un remboursement partiel voire total**, selon les conditions précisées sur leur site.

Pour plus d'informations, consultez les modalités sur :

https://adeorun.legal.meetch.io/ticketing/prod_Xml3J0VN7Z0b/Adeorun_IPIC_FID_NI_FR.pdf

13. Acceptation du règlement

Toute inscription implique l'**acceptation pleine et entière** du présent règlement.